

ALLEMAND PROFESSIONNEL A1

1. Définition

Le niveau **A1 en allemand professionnel** correspond à une initiation qui permet à l'apprenant de comprendre et d'utiliser des expressions simples du quotidien et du monde professionnel. Il s'agit du premier niveau du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues), adapté aux besoins d'une communication de base dans un contexte de travail.

2. Détails sur le programme de formation

- **Bases grammaticales** (articles, conjugaison des verbes réguliers/irréguliers, phrases simples).
- **Communication orale** (se présenter, poser des questions, répondre de manière simple).
- **Vocabulaire professionnel de base** (bureau, commerce, santé, restauration).
- **Compréhension orale et écrite** (instructions simples, annonces, emails courts).
- **Culture et société germanophones** (Allemagne, Autriche, Suisse).
- **Jeux de rôle professionnels simples** (accueil, prise de rendez-vous, échanges basiques).

3. Objectifs de stage

- Découvrir la pratique de l'allemand dans un milieu professionnel réel.
- Communiquer avec des phrases simples dans un cadre de travail.
- Développer une première autonomie linguistique en entreprise.
- Observer la terminologie allemande dans le domaine concerné.

4. Thèmes de soutenance

- L'importance d'apprendre l'allemand pour les relations économiques.
- Les défis du niveau A1 en milieu professionnel.
- Le rôle de la culture germanophone dans la communication internationale.
- L'utilité du vocabulaire professionnel de base.

5. Responsabilités et débouchés

- **Responsabilités** : communiquer de façon simple avec des collègues germanophones, comprendre des instructions de base, rédiger de courts messages.
- **Débouchés** : stages en entreprises avec partenaires allemands, commerce de base, tourisme, formation linguistique complémentaire.